



ADMINISTRATION

DEL-2025-023

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

Séance du 10 mars 2025

Mairie, salle du conseil municipal • 20h

Président de séance : Florent SERRETTE, Maire de Mignovillard

Date de la convocation : 4 mars 2025

Nombre de conseillers en exercice : 13

Nombre de conseillers présents : 9

Nombre de procurations : 1

Nombre de votants : 10

Conseillers présents : Florent SERRETTE, Lydie CHANEZ, Gérard MUGNIOT, Michaël FUMEY, Camille BARBAZ, Sébastien GUILLAUME, Élodie MELET, Philippe SCHENCK, Jérôme SERRETTE

Conseillers absents ayant donné procuration :

Marion BLONDEAU (procuration à Lydie CHANEZ)

Conseillers absents :

Joël ALPY, Jean-Yves QUETY, Séverin PASKIEWICZ

Secrétaire de séance : Camille BARBAZ

DEL-2025-023 - État des emprunts en cours ou arrivant à échéance

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2122-22 et L. 2337-3,

Vu les précédents budgets,

Vu les précédentes délibérations par lesquelles le conseil municipal a approuvé la réalisation du Projet Centre bourg ainsi que son plan de financement,

Considérant que les collectivités locales et leurs établissements publics ne peuvent souscrire des emprunts dans le cadre de leur budget que pour financer des opérations d'investissement,

Considérant que c'est au conseil municipal qu'il revient de prendre la décision en la matière,

Considérant l'arrivée à échéance de remboursement le 31 mai 2025 du prêt relais réalisé précédemment dans l'attente de l'achèvement de l'opération, de ses coûts définitifs et du versement de l'ensemble des subventions attendues,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- APPROUVE le principe de réaliser un emprunt de 200 000 € pour une durée de 10 à 15 ans, afin de finaliser l'autofinancement du Projet Centre bourg,
- APPROUVE le principe de contracter une ligne de trésorerie d'un montant maximal de 300 000 € afin d'attendre le versement du solde des subventions attendues pour le Projet Centre bourg,
- DÉCIDE de consulter plusieurs établissements bancaires en ce sens afin de retenir les offres les plus avantageuses lors d'une prochaine séance.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,
Florent SERRETTE

